



10^{ème} SOMMET DE LA GRANDE REGION

DECLARATION COMMUNE

NAMUR, le 1^{er} février 2008

Les membres du Sommet -

le Ministre-Président de la Région wallonne, **Rudy Demotte**,
la Ministre-Présidente de la Communauté française de Belgique, **Marie Arena**,
le Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, **Karl-Heinz Lambertz**,
le Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, **Jean-Claude Juncker**,
le Ministre-Président du Land de Rhénanie-Palatinat, **Kurt Beck**,
le Ministre-Président du Land de Sarre, **Peter Müller**,
le Préfet de la Région Lorraine et Préfet de la Moselle, **Bernard Niquet**,
le Président du Conseil régional de Lorraine, **Jean-Pierre Masseret**,
le Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, **Michel Dinet**,
le Président du Conseil général de la Moselle, **Philippe Leroy**,
et
le Président du Conseil général de la Meuse, **Christian Namy**, en tant qu'observateur, -

se sont réunis le 1er février 2008 à Namur en réponse à l'invitation commune de la présidence belge du 10^{ème} Sommet, exercée conjointement par le Ministre-Président wallon, **Rudy Demotte**, la Ministre-Présidente de la Communauté française, **Marie Arena** et par le Ministre-Président de la Communauté germanophone, **Karl-Heinz Lambertz**.

Ils situent le présent sommet dans les réalisations des objectifs de la Grande Région, notamment : la création des activités et d'emplois, la recherche, la formation et l'éducation, le développement culturel, le développement durable, l'environnement, l'équité sociale et le développement territorial.

Ils se félicitent des résultats enregistrés sous la présidence des partenaires belges (annexe 1). Conformément à ce mouvement, ils décident de **renforcer la Grande Région comme espace commun de développement pour tous ses citoyens**.

Ce renforcement vise notamment :

- les **services rendus aux citoyens** et l'élimination des difficultés liées au caractère frontalier ;
- un **système de veille** aidant les décideurs publics dans les décisions à prendre en concertation ;
- l'**attractivité de la Grande Région** à l'investissement et à l'activité innovante ;
- l'**internationalisation des opérateurs** de la Grande Région.

Le **programme opérationnel** accepté par la Commission européenne au titre de l'objectif 3 de coopération territoriale s'inscrit dans cette dynamique, avec des moyens de l'ordre de 106 € Mio FEDER sur la période 2007-2013. Il constitue une excellente opportunité pour renforcer encore la mise en œuvre d'axes visés à la présente déclaration.

Le Sommet remercie l'Etat luxembourgeois d'avoir mis à la disposition de la Grande Région les locaux regroupant la Maison de la Grande Région, le secrétariat permanent du CESGR ainsi que le secrétariat technique conjoint du nouveau programme Interreg IV A « Grande Région ».

Le Sommet considère que les résultats de la présidence sont liés à la mise en œuvre de la nouvelle architecture et à la simplification et clarification des missions des groupes de travail.

I. Services aux citoyens :

La Grande Région base son action sur les services répondant aux besoins des citoyens :

- la **frontière** doit être la base d'un échange et d'un meilleur épanouissement. La mobilité transfrontalière sera ainsi encouragée dans l'objectif d'améliorer la libre circulation des travailleurs. Les Exécutifs entendent dès lors *garantir une base permanente et actualisée d'identification de tous les problèmes connus au niveau de la vie frontalière*, ceci afin de pouvoir apporter les réponses adéquates améliorant la vie quotidienne de nos concitoyens. *Une taskforce sera mise en place, exerçant cette mission et se situant en réseau avec les points focaux correspondants d'autres espaces transfrontaliers voisins ou proches. Le collègue des chargés de mission veillera à garantir sa réalisation. L'action ici visée devra tenir compte des territoires concernés : régions d'origine et régions d'accueil.*
- la **mobilité** constitue dans ce cadre un enjeu majeur évoqué également par le CESGR. il convient de rendre l'offre transfrontalière en transport en commun plus claire, plus attractive et mieux harmonisée. *Le Sommet encourage la poursuite des travaux conjoints des groupes de travaux « Transport » du Sommet et « Transport » du CESGR et considère ainsi que l'organisation d'une nouvelle Conférence sur les Transports en 2008 impliquant les différents décideurs s'inscrira dans la perspective d'une Communauté des transports de la Grande Région.*
- le **plurilinguisme** de la Grande Région constitue autant un élément d'attractivité qu'une valeur ajoutée profitable au citoyen. C'est dans cet esprit que *les Exécutifs poursuivent leur action en faveur de l'apprentissage de la langue du voisin par des actions telles que des classes bilingues à tous les niveaux scolaires de l'enseignement général et professionnel.* Le sommet souligne dans cet esprit l'importance de l'enseignement par immersion et l'amélioration de la mobilité des enseignants à l'intérieur de la Grande Région, et toutes les actions de rapprochement, d'échanges entre établissements scolaires.
- En matière d'**économie sociale**, le CESGR s'est vu confier un mandat en octobre 2006. Le CESGR a décliné ce mandat en trois étapes :
 - identifier les acteurs et les points de contact envisageables
 - examiner les synergies et les possibilités de mise en réseau
 - organiser un forum rassemblant les acteurs.

Le Sommet se réjouit de ce que les opérateurs aient signé une déclaration d'intention selon laquelle un réseau de coopération devrait être mis en place au niveau de la Grande Région

II. Systèmes de veille interrégionaux:

Les Exécutifs renforcent aussi le service au citoyen en se dotant de systèmes de veille et d'aide à la décision, permettant de répondre à l'évolution des enjeux, à titre d'exemple :

- Les travaux de l'**Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi** participent à *cet objectif*. L'observatoire a notamment publié une étude sur le marché du travail dans la Grande Région à l'horizon 2020 et organisé une journée d'étude et de débat avec les acteurs concernés sur les actions possibles en matière d'emploi dans le cadre des programmes européens 2007-2013.
- Les offices statistiques inscrivent également leurs travaux dans ce cadre avec un annuaire et un portail bilingues communs ainsi qu'une offre de données commune et réactualisée en permanence.
- Un **réseau de veille transfrontalier** a été constitué à propos de la **fièvre catarrhale ovine**, partageant les informations et coordonnant les réactions dans le meilleur intérêt de l'utilisateur.

La Grande Région montre ainsi sa *capacité à s'organiser en anticipation ou réponse à des situations*, ce qui vaut également pour les matières traitées par d'autres groupes de travail comme l'environnement, la sécurité, la prévention d'inondations, etc.

III. Attractivité de la Grande Région:

Par sa localisation centrale en Europe, la Grande Région constitue un ensemble particulièrement attractif à l'investissement, à l'activité innovante et au partenariat. Cette attractivité s'appuie notamment sur la diversité et l'excellence culturelle de la Grande Région, son environnement respecté, sa qualité de vie ainsi que son haut niveau d'innovation technologique.

La **visibilité européenne de la Grande Région** est aussi assurée par son action au sein du **Comité des Régions** de l'Union européenne (CdR). La position des groupes interrégionaux a pu être renforcée à l'initiative du groupe interrégional SaarLorLux de la Grande Région au sein du CdR, mis en place en 2003. Un amendement partiel du règlement d'ordre intérieur du CdR fin 2006 permet à présent une « suppléance interrégionale ».

La Grande Région a pu se présenter dans le consortium « The Greater Region » à Bruxelles dans le cadre des Open Days 2007 : la coopération au sein de la Grande Région dans différents contextes a été présentée dans le cadre de deux ateliers. *Le Sommet appuie la poursuite de mesures visant à promouvoir la visibilité dans le cadre des institutions européennes.*

C'est également dans cet esprit que la Grande Région **s'est présentée et promue à l'occasion de plusieurs foires et missions internationales**. Cela a notamment été le cas en Turquie (17 – 22 septembre 2006) ou encore en tant qu'hôte d'honneur à la Foire internationale de Plovdiv en Bulgarie (24-29 septembre 2007), avec une cinquantaine d'entreprises présentes. Cette action et son suivi permettent de dynamiser et d'accroître les échanges entre deux zones importantes d'Europe, l'une au cœur historique européen, l'autre au cœur des Balkans. Les actions du groupe seront poursuivies en tenant compte des marchés retenus par les entreprises / opérateurs.

IV. Internationalisation :

La Grande Région en tant qu'espace de coopération constitue un premier cercle concentrique pour le renforcement et la complémentarisation de ses opérateurs, sous la forme de réseaux et de premier niveau d'expérience internationale. Mais en outre, le **rayonnement international de la Grande Région** permet à ses opérateurs de nouer ensemble des relations de partenariat avec des opérateurs d'autres régions d'Europe et du monde, élargissant ainsi les réseaux déjà constitués. Les coopérations au sein de la Grande Région renforcent le dynamisme de ses opérateurs en les aidant à se positionner plus intensément dans la globalisation des activités. La Grande Région est un espace porteur pour les différents opérateurs dans leur nécessaire internationalisation.

Afin de contribuer à l'analyse et à la réflexion sur ce thème important, la Région wallonne met à disposition l'étude réalisée en octobre 2007 par Rider II (« Grande Région 2010 + »)

*Le Sommet entend voir poursuivre, intensifier et élargir les actions déjà menées au niveau de la Grande Région quant à l'internationalisation et au réseautage de différents types d'opérateurs : ceux de la **recherche** et de l'**innovation**, la formule plus large des **clusters** et **pôles de compétitivité**, les **PME**, l'**économie sociale**, les **opérateurs culturels** et les opérateurs de **coopération au développement** ainsi que les **jeunes** :*

a. La Grande Région dans la société de la connaissance :

L'objectif est ainsi de mieux intégrer la Grande Région dans la société de la connaissance **pour en faire une des Régions parmi les plus innovantes et apprenantes de l'Union européenne**. La Grande Région en tant que telle et les réseaux internes qu'elle développe renforcent la visibilité et la compétitivité internationales des opérateurs de recherche.

Le Sommet entend ainsi **poursuivre l'action** menée par la présidence belge quant à la **mise en contact des différents centres de recherche et universités, notamment dans la perspective de participations au 7^{ème} programme cadre de recherche et de développement de l'Union européenne**. Le Sommet considère que le rapport de l'Université de Liège et les « propositions de mise en œuvre des priorités en matière de coopération universitaire adoptées lors du 9^{ème} Sommet des Exécutifs de la Grande Région » constituent une bonne base de travail. Une Conférence des Recteurs de la Grande Région, initiée lors du 9^{ème} Sommet des Exécutifs de la Grande Région, pourra donner la base permanente à ces actions de réseautage visant également la dimension extracommunautaire. La coopération a pour objectif la mise en place d'un « campus universitaire (virtuel) de la Grande Région ».

Le Sommet confie aux groupes de travail « Enseignement Supérieur et Recherche » et « Questions Economiques » la mission de mettre en place un système interrégional d'échange d'informations et de recherche d'actions communes au niveau des universités et centres de recherche.

b. Clusters et pôles de compétitivité :

Les **clusters** et **pôles de compétitivité** ont fait l'objet d'**actions de rapprochement et de réseautage** sous la présidence wallonne, notamment dans les secteurs :

- des **T.I.C.**, avec déjà deux b2b business matching days, en 2006 et 2007, à l'occasion du Salon Initiatives, à Liège ;
- de **l'éco-construction**, avec l'organisation d'une journée de mise en contact d'opérateurs en **efficience énergétique des bâtiments**. Ce mouvement initié sera poursuivi notamment à travers un appui pour faciliter la mise en œuvre administrative de projets communs entre ces acteurs.
- des activités propres au secteur automobile : des efforts ont été réalisés afin de mettre en place des réseaux au niveau de la Grande Région, secteurs qui a également connu un rapprochement des différents clusters

Le Sommet confirme l'importance de la promotion internationale des clusters et pôles de compétitivité s'organisant en réseau au niveau de la Grande Région, en visant également des secteurs comme la logistique, l'aéronautique et l'espace, la sous-traitance automobile, les sciences du vivant, l'agro-industrie, le design et le bois. Il confie dans cet esprit aux groupes de travail « Questions Economiques » et « Promotion internationale des entreprises » la mission d'un programme d'action interrégional « Clusters et pôles de compétitivité en réseau » de la Grande Région.

c. Les PME :

Si la Grande Région connaît un dynamisme entrepreneurial en hausse, et une présence importante des PME qui y participent activement, le Sommet constate que celles-ci sont encore trop faiblement positionnées face à la globalisation de l'économie. Le sommet entend donc valoriser à leur profit *l'effet de taille de la Grande Région pour qu'elles puissent passer au stade de la PME globale. Dans cet esprit, le Sommet confie au groupe de travail « Promotion internationale des entreprises » la mission d'initier un programme d'action:*

- *mettre les PME de la Grande Région en contact à l'occasion de leurs participations à des foires, expositions et missions ;*
- *organiser des opérations de visibilité de la Grande Région mettant en évidence ses PME ;*
- *favoriser l'intégration de PME de la Grande Région dans les réseaux européens et internationaux (en ce compris le lancement de tels réseaux).*

d. Opérateurs culturels :

A l'initiative des autorités du Grand-Duché de Luxembourg, et avec les partenaires de la Grande Région, l'action «Capitale européenne de la Culture» a été menée pour la première fois à l'échelle d'une grande région européenne.

Le succès de la mise en œuvre de la Capitale européenne de la culture 2007 permet à la coopération au sein de la Grande Région d'entrer dans une nouvelle phase, c'est-à-dire une professionnalisation de la coopération culturelle à l'intérieur de la Grande Région et sa promotion à l'intérieur comme à l'extérieur. Dans ce cadre, la coordination du travail culturel

dans la Grande Région, en particulier par rapport à sa jeunesse, favorisera la transmission de compétences linguistiques et interculturelles, et la mobilité et les échanges entre ses citoyens.

Grâce à cette action, la Grande Région est appréhendée comme un espace de vie, de culture et de formation au sein duquel est développée une stratégie transfrontalière commune, complémentaire aux politiques régionales existantes et qui permettra de mettre en évidence les points forts, de compenser les points faibles et de créer des synergies.

Les 5ème et 7ème Sommets avaient proposé la mise en place d'une agence culturelle commune dotée d'un fonds commun affecté aux projets culturels. Le travail de préparation et de mise en œuvre de l'année culturelle 2007 a depuis permis de faire un certain nombre de propositions alternatives.

En conséquence, le Sommet des Exécutifs de la Grande Région se réjouit de voir se rencontrer à intervalles réguliers, au moins tous les 18 mois, tous les responsables politiques de la culture de la Grande Région. Il se félicite de la proposition de faire évoluer l'association transfrontalière 2007 vers une nouvelle structure transfrontalière à représentation paritaire, support d'un secrétariat commun. La mise en place de cette structure représente une contribution importante à la structuration du secteur culturel, au soutien de projets et à la pérennisation à tous les niveaux de la coopération culturelle.

La mise en place de ce projet politique de coordination culturelle transfrontalière requiert une structure en réseau légère et efficace. Ce projet ne prévoit pas d'investissements dans des structures lourdes impliquant des coûts de fonctionnement et de personnel élevés, mais mise plutôt sur une forte mise en réseau des ressources culturelles régionales.

Ce projet est basé sur les principes suivants :

- **les coordinations régionales** s'appuyant sur les habitudes de travail et l'expérience déjà acquises pour l'évènement « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 » seront pérennisées dans leurs missions actuelles, acceptées par l'ensemble des entités partenaires,
- **le secrétariat commun** assure le relais et la communication entre les coordinations régionales,
- **l'outil plurio.net** offre un espace d'information commun dans le domaine de la culture sur internet, soutient la coopération des administrations culturelles de la Grande Région et constitue une vitrine de la diversité et de la richesse des projets culturels.

e. Coopération au développement :

Le Sommet entend également exprimer au niveau international la valeur de la solidarité envers les pays et populations du Sud de la planète. Les acteurs de la coopération au développement sont invités à poursuivre les actions suivantes :

- information régulière des acteurs concernés de la Grande Région sur l'**accès aux fonds européens** consacrés au développement du Sud ;

- mise en place d'une **bourse aux métiers** assurant des formations dans les pays du Sud ;
- coordination et lancement d'actions communes en matière **d'éducation au développement** ;

V. Autres activités :

Le Sommet se félicite de la tenue, sous la présidence des partenaires belges :

- du **Forum Jeunesse** (Luxembourg, 14-18 novembre 2007), sur le thème « Migration des jeux, jeux des migrants » ;
- de la deuxième **coupe de football des jeunes** de la Grande Région (Blégny, 21-22 avril 2007).

* *
*

Le Sommet note que la Grande Région est la seule région frontalière et pluriétatique d'Europe à disposer d'un comité économique et social.

Le Sommet remercie le **Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR)** de son activité et des avis qu'il a rendus. Il insiste sur la nécessité de pouvoir maintenir et renforcer, au niveau de la Grande Région, une relation structurelle entre les autorités politiques et les partenaires sociaux.

Tel est notamment le cas pour les avis émis sur les matières suivantes:

- les services aux citoyens,
- les transports, avec l'organisation en 2008 d'une nouvelle session de la Conférence;
- les innovations sociales et la mise à disposition des citoyens des informations y relatives;
- de manière plus générale, la situation économique et sociale de la Grande Région et le renforcement de sa capacité d'innovation, thème particulièrement évoqué par la présente déclaration;
- l'économie sociale, avec l'engagement pris par les acteurs dans ce domaine de constituer un réseau d'échanges techniques et de contacts personnels au niveau transfrontalier.

* *
*

Le Sommet poursuit le dialogue avec le **Conseil parlementaire interrégional (CPI)**. Il se réjouit des bons résultats du dialogue réalisé qui a notamment donné lieu à l'intégration des parlements des Communautés françaises et germanophone de Belgique.

*

*

*

Le programme de travail de la présidence du Grand-Duché de Luxembourg se concentrera d'une part, sur la poursuite des travaux menés dans le cadre du 10^e Sommet et d'autre part, sur ses propres priorités avec comme **thème central le développement et la planification territoriale**.

Une attention toute particulière sera accordée à la mise en œuvre de mesures conjointes afin de renforcer auprès des citoyens de la Grande Région leur **sentiment d'appartenance** à l'espace de coopération, notamment par le biais de la valorisation des acquis de l'année culturelle 2007 ainsi que dans les domaines du tourisme et des sports.

I – ESPACE : développement territorial & planification territoriale

Le premier thème « Espace » s'inscrit dans le cadre des *développements récents au niveau de l'Union européenne* en matière de développement territorial, notamment l'inclusion dans le nouveau traité de Lisbonne de la **cohésion territoriale** qui constitue ainsi à côté de la cohésion sociale et économique, les piliers d'une politique de cohésion multi-échelles, transversale et intégrée de l'Union Européenne.

L'adoption, en mai 2007 sous présidence UE allemande du premier programme d'action relatif à la mise en œuvre de l'**Agenda territorial de l'Union européenne** ainsi que la **Charte de Leipzig** évoquant l'approche de planification intégrée du développement urbain, sont autant d'éléments créant *un contexte favorable au développement de la coopération transfrontalière au sein de l'Union européenne*.

Sur cette base, la présidence luxembourgeoise souhaite engager des réflexions afin de **dégager, à court terme, une démarche cohérente et intégrative en matière de développement territorial et de planification territoriale tant de l'espace urbain que de l'espace rural, action qui pourra s'appuyer sur un réseau urbain des grandes villes de notre espace et sur le réseau en émergence des parcs naturels.**

A plus long terme, l'objectif est la mise en place progressive et structurée d'une métropole polycentrique, transfrontalière, capable de se mesurer avec les grandes métropoles nationales. Cet objectif passe par la mise en réseau des grandes villes de la Grande Région, respectivement des porteurs de fonctions urbaines en matière de culture, d'enseignement ou de santé.

La stratégie de planification intégrative porte aussi sur les **infrastructures de transports**, les **zones d'activités économiques** et le **logement**.

II – DEVELOPPEMENT : croissance économique & essor universitaire

La présidence souhaite accroître l'attractivité économique et universitaire de la Grande Région à partir du **capital humain** en développant une stratégie répondant à celle de **Lisbonne** et devant s'inscrire dans des réseaux existants ou à créer.

Il s'agit de promouvoir l'**intelligence économique territoriale** afin de développer l'activité économique d'un bassin d'emploi autour de certaines activités stratégiques en y associant des entreprises, des centres de recherche et de développement, des universités et des réseaux de petites et moyennes entreprises.

Dans la continuité des travaux entamés lors des deux précédentes présidences, le **renforcement du tissu universitaire de la Grande Région** favorisant la mise en place d'un système de l'enseignement supérieur performant et compétitif demeure une priorité pour la présidence luxembourgeoise

III –CITOYENS : sentiment d'appartenance & cadre de vie harmonieux

La présidence luxembourgeoise devra contribuer à mettre en œuvre le processus « post-2007 » de valorisation des acquis de « 2007-Luxembourg et Grande Région-Capitale culturelle de l'Europe ».

Les domaines de l'**emploi** et de la **formation**, de la jeunesse, de la **santé** et de la **sécurité** en tant que préoccupations majeures des citoyens, feront l'objet d'une plus grande concertation entre les entités membres de la Grande Région.

* * *